

**DEMANDE DE SUBVENTION. SAISON 2011/2012**

**CLUBS AMATEURS « PERFORMANCE »**

SOLIDARITÉ  
COLLÈGES  
DÉVELOPPEMENT  
LOCAL  
INFRASTRUCTURES  
ET TRANSPORT  
ÉCONOMIE  
SPORT  
CULTURE  
TOURISME

**ASSOCIATION :**

Dénomination : .....

Adresse du siège: .....

.....

**N° SIRET** .....

Nom du (de la) Président(e) : .....

Adresse.....

Téléphone .....

Courriel.....

**BENEFICIAIRES**

- Associations sportives inscrites dans une pratique compétitive (collective ou individuelle), gérée par la fédération agréée qui organise la discipline, reconnue de haut niveau par la CNSHN.

Il s'agit de compétitions structurées, s'inscrivant dans la durée (fréquence des rencontres), donnant lieu à un classement national par équipe dans l'un des deux niveaux nationaux les plus élevés du championnat officiel amateur senior.

***Voir tableau joint en annexe.***

**CONDITIONS D'ELIGIBILITE**

- Avoir une équipe au moins évoluant dans l'un des deux niveaux les plus élevés du championnat officiel amateur senior (spécifique à chaque discipline)
- Ne pas être constitué sous la forme d'une société sportive
- Au regard de la composition de l'équipe « type », ne pas dépasser le seuil de 50 % de sportifs employés pour exercer l'activité de joueurs et/ou entraîneurs (sous contrat de travail)
- Avoir une équipe de jeunes de -20 ans engagée dans une compétition officielle

## **SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL**

Pour les sports collectifs :

- niveau 1, une somme forfaitaire de 45.000 €
- niveau 2, une somme forfaitaire de 30.000 €

Pour les sports individuels en équipe :

- niveau 1, une somme forfaitaire de 15 000 €
- niveau 2, une somme forfaitaire de 9 000 €

L'aide du Conseil Général ne sera en aucun cas supérieure à l'apport de la collectivité locale avec un plafond de subvention publique à hauteur de 70% maximum du compte de résultat.

Pour cette année, l'objectif est que l'ensemble des dossiers soient étudiés par la commission permanente du 5 Novembre 2010. En cas d'avis favorable, l'association recevra un courrier de notification lui attestant de l'attribution de la subvention qui ne sera toutefois versée pour des raisons comptables, qu'au titre de l'année civile 2011.

### **CONTREPARTIES**

**L'association s'engage à :**

- Insérer le logo du Conseil général de la Marne sur l'ensemble des supports de communication liées aux compétitions organisées par l'association (affiches, couverture du programme des compétitions, dossier de presse...)
- Poser 4 banderoles « Conseil général de la Marne » ou supports spécifiques sur le site de la compétition,
- Faire figurer le logo du Département sur les tenues sportives utilisées dans le cadre des compétitions officielles (Ex : maillots, shorts,).
- Mettre à disposition du Conseil général de la Marne des invitations dont le nombre sera précisé à sa demande au coup par coup (en fonction des capacités de la structure accueillant la manifestation), afin de suivre les compétitions organisées dans le lieu de pratique de l'association (en particulier pour les publics collégiens)

**Pièces à joindre :**

- **Les justificatifs (photos) de la mise en œuvre des contreparties en termes de communication : logo du CG51 sur les tenues officielles de compétition comme indiqué dans la convention 2011.**
- **L'engagement officiel de l'équipe dans la compétition visée**
- **Le calendrier des épreuves de l'équipe concernée**
- **Les éléments comptables validés lors de la dernière assemblée Générale (Bilan et compte de résultat indiquant précisément le montant total des subventions ainsi que sa répartition par « partenaires publics »)**
- **La liste des joueurs composant l'effectif type évoluant en compétition officielle**

Sont concernés les athlètes figurant le plus fréquemment sur la feuille de match (et dont la participation peut avoir été validée par la fédération responsable de l'organisation de la compétition)

Cette liste doit inclure tous les joueurs et entraîneurs sous contrat de travail avec le club (y compris les sportifs qui perçoivent une rémunération inférieure au SMIC mensuel) ainsi que ceux qui ne seraient pas rémunérés et qui complètent l'effectif.

**- Un relevé d'identité bancaire**

**Pour les clubs employeurs (contrat de travail) et quel que soit :**

- Le profil de poste de l'employé (joueurs, éducateur, entraîneur, chargé de mission...),
- Le nombre d'emplois,
- Le type de contrat (CAE, CDD, CDI),

***Vous serez amené à joindre la déclaration annuelle des données sociales 2011 dès qu'elle sera disponible (Février 2012),***

**Nom de l'équipement sportif où a lieu la pratique en compétition officielle :**

Adresse :

Ville :

N° tel :

**L'association utilise-t-elle des supports de communication :**

**OUI / NON**

**Si oui, quels types de supports (cochez les cases correspondantes) ?**

<b>Supports de Communication</b>			
Plaquette de présentation des matchs		Plaquette du club (annuelle)	
Panneaux publicitaires		Emplacements spécifiques sur l'aire de jeu (ex : rond central, derrière les buts, cibles)	
Survêtements de matchs		Surmaillots	
Shorts		Maillots de match	
Bonnets		Site internet	
Equipements utilisés pendant la pratique			

## Déclarations sur l'honneur

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande** (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) .....

Représentant(e) légal(e) de l'association.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- demande une subvention de : .....€

- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association (ou joindre un RIB) :

Nom du **titulaire du compte** :

.....

**Banque** :

.....

Domiciliation :

.....

Code Banque/Code guichet/Numéro de compte/Clé RIB :

.....

Fait, le .....

à.....

Signature du représentant légal de l'association :

---

### Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Liste des athlètes composant l'effectif du club de :

SOLIDARITÉ  
 COLLÈGES  
 DÉVELOPPEMENT  
 LOCAL  
 INFRASTRUCTURES  
 ET TRANSPORT  
 ÉCONOMIE  
 SPORT  
 CULTURE  
 TOURISME

	Nom du licencié	Nationalité	Le joueur est il sous contrat ? (oui/non)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			